EXTRAIT DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

AVERTISSEMENT

ORIANCE ÉPARGNE 3 est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue. Si vous revendez vos parts avant l'échéance du 8 janvier 2016*, le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là (déduction faite des frais de rachat). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

Objectif de gestion

L'objectif du Fonds est de permettre aux investisseurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale de bénéficier à horizon 6 ans, le 8 janvier 2016*,
- de la garantie du capital[1],
- de la Performance Moyenne Retenue du DJ Euro Stoxx 50 (performance maximum de 50 %).

Dans le calcul de la Performance Moyenne Retenue du DJ Euro Stoxx 50 (telle que définie au paragraphe Description de la Formule), chaque Performance Semestrielle est limitée à 50 %. La performance maximale du Fonds est donc de 50 %, soit un rendement annuel maximum de 6,92 %.

Économie de l'OPCVM

En contrepartie du renoncement à la perception des dividendes attachés aux titres composant le DJ Euro Stoxx 50, l'investisseur[2] bénéficie de la garantie de 100 % de la Valeur Liquidative établie le 18 décembre 2009 à l'échéance et peut bénéficier d'une participation à la hausse moyenne du DJ Euro Stoxx 50 à horizon 6 ans.

Avantages de la formule pour l'investisseur[2]

- L'investisseur bénéficie à l'échéance de la formule de la garantie intégrale de la Valeur Liquidative Initiale.
- L'investisseur du Fonds bénéficiera de la Performance Moyenne Retenue du DJ Euro Stoxx 50 (performance maximum de 50 %) à l'échéance de 6 ans.
- L'utilisation de moyennes dans le calcul de la formule amortira l'impact de l'éventuelle baisse du DJ Euro Stoxx 50.
- En cas de scénario de marché favorable, l'investisseur peut bénéficier d'une performance allant jusqu'à 50 %, soit un taux de rendement annuel de 6,92 %.

Risques de la formule pour l'investisseur[2]

- Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit sur la Valeur Liquidative établie le 18 décembre 2009 et doit conserver ses parts jusqu'à l'échéance de la formule, le 8 janvier 2016.
- L'investisseur bénéficiera de la Performance Moyenne Retenue du DJ Euro Stoxx 50 (performance maximum de 50 %), Performance Moyenne qui peut être inférieure à la performance de l'indice à l'échéance.
- A 6 ans, le gain de l'investisseur est limité à 50 %. Le porteur peut donc ne pas bénéficier de toute la hausse de l'indice à l'échéance. Le rendement annuel maximum de la formule est de 6,92 %.
- L'utilisation de moyennes et la limite de chaque Performance Semestrielle à 50 % dans le calcul de la formule amortira l'impact de l'éventuelle hausse du DJ Euro Stoxx 50.
- La Valeur Liquidative Initiale de l'Indice correspond à la plus haute valeur atteinte par l'Indice pendant les 8 premières semaines de la formule. Ce mode de calcul aura pour effet de réduire le gain du porteur en cas de hausse de l'Indice sur cette période.
- Le DJ Euro Stoxx 50 étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

(1) Investi sur la Valeur Liquidative Initiale. (2) Ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale.
* En cas de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.

CODE ISIN D'ORIANCE ÉPARGNE 3

FR0010783795

Vous pouvez accéder au Crédit Agricole de votre région à partir de
www.credit-agricole.fr

Dans la limite des disponibilités des parts du FCP. Le prospectus simplifié est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre. Ce fonds est géré par CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT, Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036. S.A. au capital de 546 162 915 euros. 90, bd Pasteur, 75015 Paris – 437 574 452 RCS Paris.

09/2009 – 20 M146 – Édité par Crédit Agricole S.A. – 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – Capital social : 6 958 739 811 € – 784 608 416 RCS Paris – Crédits photo : Images Corbis – Getty Images. PROVIDENCE

DYNAMISEZ VOTRE ÉPARGNE EN TOUTE SÉCURITÉ[1] À L'ÉCHÉANCE

À SAISIR AVANT LE 17 DÉCEMBRE 2009

ORIANCE ÉPARGNE 3

Fonds Commun de Placement au capital 100 % garanti à l'échéance[1]

UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

BANQUE ET ASSURANCES

(1) Capital garanti à l'échéance, hors commission de souscription, pour les porteurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale établie le 18/12/2009 et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule, le 08/01/2016*.

UN NOUVEAU FONDS GARANTI À L'ÉCHÉANCE[1] POUR VOTRE ÉPARGNE !

D'une durée de 6 ans, le nouveau Fonds Commun de Placement Oriance Épargne 3 vous permet de profiter partiellement du potentiel de performance moyenne des plus grandes sociétés de la zone euro.

100 % DE VOTRE CAPITAL GARANTI À L'ÉCHÉANCE[1]

- Avec Oriance Épargne 3, vous investissez sans craindre les aléas de la Bourse.
- Si vous conservez vos parts jusqu'**à l'échéance, votre capital est garanti[1] quelle que soit l'évolution des marchés financiers.** Vous êtes ainsi assuré de récupérer à l'échéance l'intégralité de votre investissement initial, hors commission de souscription.

L'OPPORTUNITÉ DE PARTICIPER À LA HAUSSE MOYENNE PLAFONNÉE DU DJ EURO STOXX 50

- Le DJ Euro Stoxx 50 (calculé hors dividendes) est l'indice de référence de la Bourse européenne. Il est composé de 50 des plus importantes sociétés des pays de la zone euro.
- Oriance Épargne 3 vous permet de profiter partiellement du potentiel de valorisation des entreprises de la zone euro en vous offrant **à l'échéance :**

  une performance maximum de 50 %
  (soit un rendement annuel maximal de 6,92 %)[2]

Voir le mode de calcul de la performance ci-dessous.

L'INVESTISSEMENT BOURSIER... EN TOUTE SIMPLICITÉ

- Accessible à partir de 100 €, Oriance Épargne 3 est une solution toute indiquée pour **investir en Bourse simplement et sans souci de gestion.**
- Il suffit de conserver vos parts jusqu'au 08/01/2016* pour que la promesse d'Oriance Épargne 3 prenne tout son sens et que vous soit restituée la performance finale du fonds.

LES AVANTAGES FISCAUX DU PEA

- Oriance Épargne 3 peut être souscrit dans le cadre fiscal privilégié du Plan d'Épargne en Actions (PEA).
  Vous bénéficiez ainsi de **l'exonération fiscale des plus-values[3]** à partir du 5e anniversaire du PEA.

MODE DE CALCUL DE LA PERFORMANCE FINALE D'ORIANCE ÉPARGNE 3

- La Valeur Initiale du DJ Euro Stoxx 50 correspond au niveau le plus élevé atteint par le DJ Euro Stoxx 50 entre le 21/12/2009 et le 15/02/2010 (selon des relevés hebdomadaires).
- Pendant 6 ans, la performance du DJ Euro Stoxx 50 est relevée chaque semestre (12 relevés).
  Les évolutions (positives ou négatives) constatées par rapport à la Valeur Initiale du DJ Euro Stoxx 50 sont retenues à leur niveau réel, avec toutefois un plafonnement à +50 %. Le porteur ne peut donc pas bénéficier de la hausse de l'indice au-delà de 50 %.
- À l'échéance des 6 ans, la performance moyenne retenue du DJ Euro Stoxx 50 est calculée sur la base des 12 performances semestrielles précédemment retenues.
- Dans tous les cas, la garantie du capital[1] est assurée. Si la performance moyenne retenue de l'indice est positive, vous bénéficiez de l'intégralité de cette performance, soit une performance finale pouvant atteindre, dans le meilleur des cas, 50 % (correspondant à un rendement annuel maximal de 6,92 %)[2].

(1) Capital garanti à l'échéance, hors commission de souscription, pour les porteurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative Initiale, établie le 18/12/2009 et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule le 08/01/2016*.
(2) Le porteur ne bénéficie pas de dividendes. (3) Hors prélèvements sociaux et selon les conditions de la réglementation en vigueur.
* En cas de fermeture des marchés Euronext ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise en compte.